



D-305488

français

PB-101 PG2 / PB-102 PG2

Bouton Alerte sans fil



Manuel utilisateur

1. INTRODUCTION

Les systèmes PB-101 PG2 et PB-102 PG2 sont de petits pendentifs PowerG, conçus pour être utilisés avec les centrales PowerMaster et autres récepteurs PowerG.

Pour activer la transmission, appuyez sur le ou les boutons-poussoirs situés au centre du dispositif. Lorsqu'il est activé, l'émetteur envoie un code d'alarme, un voyant s'éclaire pour confirmer l'échec ou la réussite de la transmission et (*uniquement sur le PB-102*) un signal sonore est émis.

Le système PB-101/102 peut être porté ou monté de différentes façons. Il est fourni avec une attache pour la ceinture, un porte-clés, un collier et un support montable sur l'attache pour ceinture ou sur le mur.

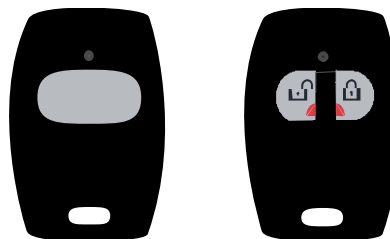


Figure 1. PB-101 et PB-102

2. FONCTIONNEMENT



ATTENTION : cet équipement ne devra être utilisé que dans des locaux ne présentant pas de danger.

Les fonctions suivantes sont disponibles :

Fonction	PB-101		PB-102	
Alerte Le signal avertira votre centre de surveillance d'une situation d'urgence.		Appuyez sur le bouton et maintenez-le pendant 2 à 7 secondes.		Appuyez simultanément sur les deux boutons et maintenez-les plus de 3 secondes.
Armer Armez votre système en mode Total.	---	Non applicable		Appuyez sur ce bouton et maintenez-le au moins 1 seconde.
Désarmer Désarmez votre système.	---	Non applicable		Appuyez sur ce bouton et maintenez-le au moins 1 seconde.

3. ASSEMBLAGE EN VUE DU PORT DU DISPOSITIF ET MONTAGE

Cette section explique comment fixer le PB-101/102 pour le porter de différentes façons.



AVERTISSEMENT ! Danger d'étouffement. Pièces de petite taille. Le pendentif et l'attache pour ceinture **NE** doivent **PAS** être à la portée d'enfants de moins de 3 ans.

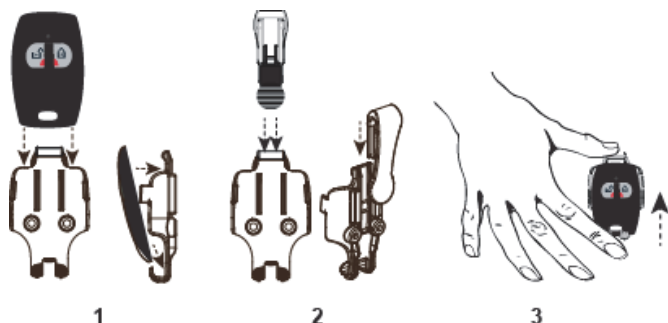


Figure 2 Fixation du PB-101/102 à une attache pour ceinture

1. Faites coulisser le PB-101/102 dans le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche fermement à l'intérieur.
2. Pour fixer l'attache pour ceinture, faites-la coulisser sur les rails situés à l'arrière du support.

3. Pour retirer le PB-101/102 du support mural ou de l'attache pour ceinture, appuyez sur le haut du support et poussez le pendentif vers le haut.



Figure 3 Fixation du PB-101/102 à un porte-clés



Figure 4 Fixation du PB-101/102 à un collier

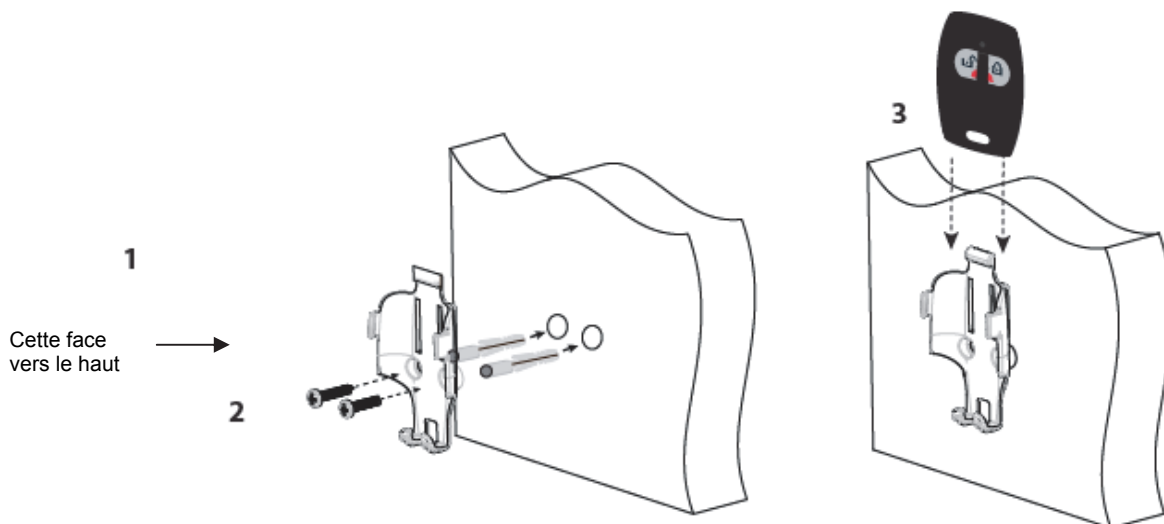




Figure 5 Fixation du PB-101/102 à un support mural

1. À l'aide des deux vis et fixations en plastique fournies dans l'emballage du PB-101/102, alignez le support tourné vers le haut et fixez-le au mur.
2. Faites coulisser le PB-101/102 dans le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche fermement à l'intérieur.
3. Pour retirer le PB101/102 du support, appuyez sur le haut du support et poussez le pendentif vers le haut, comme illustré sur la Figure 2.

4. ENREGISTREMENT ET CONFIGURATION DU PB-101/102

4.1 Enregistrement

Le processus d'Enregistrement indique à la centrale du système l'identifiant du PB-101/102 et permet à celui-ci de communiquer avec elle.

1. Entrez dans le menu Installer du PowerMaster et sélectionnez "02:ZONES/APPAR."
2. Sélectionnez l'option "AJOUT NOUV. APPAR".
3. Placez-vous près de la centrale PowerMaster. Maintenez appuyé le bouton  (pour le PB-101 PG2) ou le bouton  de gauche (pour le PB-102 PG2) jusqu'à ce que le voyant jaune s'allume, puis relâchez la pression. Vérifiez que le voyant reste allumé pendant 2 secondes puis clignote pendant 10 secondes.

4.2 Configuration des paramètres du Bouton Agression (for PowerG Version 18 systems only)

Entrez dans le menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les instructions pour configurer les boutons d'alerte PB-101 PG2 et PB-102 PG2.

Option	Instructions de configuration
Fonctionnalité ¹	Indique s'il faut ou non utiliser Armer/Désarmer pour utiliser le PGM. Paramètres facultatifs : Armer/Désarmer (par défaut) et PGM ON/OFF.
Supervision	Indique si la centrale surveillera les messages de supervision envoyés par le bouton d'alerte pendant 8 heures. Paramètres facultatifs : Désactivé (par défaut) et Activé.

5. TEST ET MAINTENANCE

5.1 Test d'un nouveau dispositif

Le système PB-101/102 étant fourni avec la pile déjà en place, il est pratiquement prêt à être testé.

IMPORTANT ! Avant de procéder au test, enregistrez le PB-101/102 dans la centrale, comme indiqué dans les instructions de programmation de la centrale.

1. Éloignez-vous de 3 m de la centrale et appuyez sur les boutons. Vérifiez que le voyant d'émission s'éclaire.
2. Assurez-vous que la centrale répond conformément à la programmation définie et aux instructions de

programmation.

3. Actionnez le pendentif à plusieurs endroits de la zone couverte par le récepteur pour déterminer les zones "mortes" où la transmission est bloquée par des murs ou des objets, ou affectée par des matériaux structurels.

Remarque : si les zones mortes ou marginales posent problème, il est possible d'améliorer les performances en déplaçant le récepteur.

¹ PB-102 PG2 uniquement

5.2 Remplacement de la pile

Remplacez la pile au moins une fois tous les 5 ans ou lorsque vous remarquez que la lumière du voyant vacille pendant l'émission. La pile requise est de type CR2032 Lithium 3V, de marque VARTA ou de tout autre fabricant certifié UL, achetée auprès d'un fournisseur approuvé par Visonic.

REMARQUE : la polarité de la pile doit être respectée (voir Figure 7). Toute manipulation incorrecte des piles lithium peut provoquer un risque de surchauffe, d'explosion ou d'incendie susceptible d'entraîner des blessures.

AVERTISSEMENT : danger d'explosion si les piles ne sont pas installées correctement. Remplacer la pile uniquement avec un modèle identique ou équivalent recommandée par le constructeur. Maintenir hors de portée des jeunes enfants. En cas d'ingestion de la pile, consulter rapidement un médecin. Ne pas tenter de recharger ces piles. La mise au rebut des piles doit se faire en respectant les réglementations en matière de traitement des déchets et de recyclage de votre région.

1. Insérez une pièce dans l'encoche située dans partie centrale inférieure du dispositif et tournez pour séparer les deux parties.
2. Ensuite, faites glisser la pièce dans l'angle du dispositif et tournez-la de nouveau pour retirer le cache.

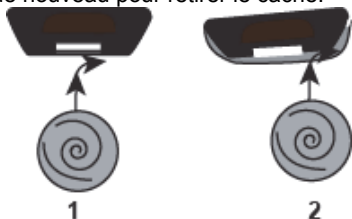


Figure 6. Ouverture du PB-101/102

5.3 Nettoyage

Il peut arriver que le pendentif se salisse. Nettoyez-le uniquement avec une éponge ou un chiffon doux légèrement humecté d'un mélange d'eau et de détergent non agressif, et essuyez-le immédiatement.

Remarque : assurez-vous que la garniture élastique du cache reste en place. Si elle tombe, remettez-la en place.

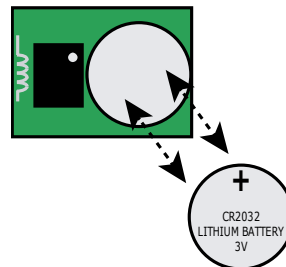


Figure 7. Remplacement de la pile

3. Enlevez l'ancienne pile de son support et remplacez-la par une pile neuve. Vérifiez que la face positive de la pile est orientée vers le haut pour respecter la polarité.
4. Testez l'unité en appuyant momentanément sur l'un des commutateurs de transmission. Le voyant doit s'éclairer.
5. Remettez le cache en place en vous assurant qu'il est fermement enclenché.

L'utilisation d'un produit abrasif quel qu'il soit est strictement interdite. De la même façon, n'utilisez jamais de solvants tels que du kérosène, de l'acétone ou du dissolvant.

Pour éviter d'endommager les circuits électroniques, ne placez pas cet appareil dans un liquide.

6. LIMITES DU PRODUIT

Les systèmes sans fil Visonic sont très fiables et sont testés de manière à respecter des normes très strictes. Toutefois, en raison de la faible puissance d'émission et de la plage limitée (exigée par la FCC et d'autres autorités de réglementation), certaines limites doivent être prises en compte :

- A. Les récepteurs peuvent être bloqués par des signaux radio émis à des fréquences proches ou identiques, quel que soit le code sélectionné.
- B. Un récepteur ne peut répondre qu'à un seul signal émis à la fois.
- C. Les équipements sans fil doivent être testés régulièrement pour identifier la présence éventuelle de sources d'interférences et éviter tout fonctionnement incorrect.

Affectation des fréquences pour les dispositifs sans fil dans les pays de l'UE

La bande 433,92 MHz n'est soumise à aucune restriction dans aucun pays membre de l'UE.

7. CONFORMITÉ AUX NORMES



L'appareil PB-101 PG2 / PB102 PG2 est conforme aux normes suivantes :

EN 300220, EN 301489 EN 50130-4, EN 50130-5, EN 61000-6-3, EN 60950-1, EN 50131-1, EN-50131-3 et EN-50131-6 Type C.

Les dispositifs PB-101 PG2 et PB-102 PG2 sont compatibles avec les exigences RTTE, directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999.

Les dispositifs Power G présentent une fonctionnalité de communication bidirectionnelle qui apporte des avantages supplémentaires décrits dans la brochure technique. La conformité de cette fonctionnalité aux exigences techniques n'a pas été testée et doit donc être considérée comme ne faisant pas partie de la certification du produit.

Niveau de sécurité

Conçu conformément aux normes EN 50131-1, EN-50131-3 et EN-50131-6 Type C : cet équipement peut être utilisé dans le cadre de systèmes de sécurité présentant un niveau de sécurité inférieur ou égal à 2.

Classe environnementale

EN 50131-3 Classe II

AVERTISSEMENT ! Toute modification apportée à cette unité et non approuvée expressément par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

ANNEXE : CARACTERISTIQUES

Gamme de fréquence (MHz)	Europe et reste du monde : 433-434.72, 868-869.15 USA : 912-919.185
Type de pile	Pile lithium Varta 3V CR-2032.
Seuil inférieur des piles	2,05 V
Durée de vie de la pile	Jusqu'à 5 ans
Température en service	-10° à 55°C
Humidité	Humidité relative moyenne (RH) ~ 75 % sans condensation, maximum 95 % 30 jours/an
Dimensions (LxIxP)	53 x 33 x 11 mm
Poids	15 g
Poids (avec piles)	20 g



Déclaration DEEE de recyclage du produit

Pour des informations sur le recyclage de ce produit, contacter la société qui vous l'a vendu. Si vous mettez ce produit au rebut sans le renvoyer pour réparation, vous devez vous assurer de le faire comme indiqué par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères.

Directive DEEE 2002/96/CE déchets d'équipements électriques et électroniques.

Lorsque ce produit est hors d'usage, retirez toutes les piles et mettez-les au rebut séparément. Apportez les appareils électriques aux points de collecte locaux destinés aux équipements électroniques et électriques. Les piles sont dangereuses pour la santé et pour l'environnement. Aidez à protéger l'environnement en écartant tout risque pour la santé.

GARANTIE

Visonic Limited (le "Fournisseur") garantit ce produit (le "Produit") uniquement à l'acquéreur original ("Acquéreur") contre tout défaut de fabrication et de matériaux dans des conditions normales d'utilisation pendant douze (12) mois après la date de livraison par le Fournisseur.

Cette Garantie est totalement assujettie à l'installation, la maintenance et l'utilisation appropriées du Produit, dans des conditions normales et conformément aux instructions d'installation et de fonctionnement recommandées par le Fournisseur. La Garantie ne couvre pas les Produits devenus défectueux pour toute autre raison (à la discrétion du Fournisseur) comme une installation incorrecte ou non conforme aux instructions d'installation et de fonctionnement, négligence, dommages volontaires, abus, vandalisme, accident, modification ou réparation non effectuée par le fournisseur.

Le Fournisseur n'affirme nullement que ce Produit ne peut être contourné ou trompé, ni qu'il évitera le décès et/ou des blessures et/ou des dommages matériels suite à un cambriolage, vol, incendie ou autre, ni qu'il assurera un avertissement ou une protection adéquats en toutes circonstances. Ce Produit, correctement installé et maintenu, ne fait que réduire le risque que de tels événements surviennent sans avertissement, et n'apporte ni garantie ni assurance qu'ils n'arriveront pas.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE EN LIEU ET PLACE DE TOUTES AUTRES CONDITIONS, GARANTIES, ACCORDS ET OBLIGATIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADEQUATION A UNE FIN SPECIFIQUE, OU AUTRES. EN AUCUN CAS LE FOURNISSEUR NE PEUT ETRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES CONSECUTIFS OU INDIRECTS POUR TOUT MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE MATERIEL.

EN AUCUN CAS LE FOURNISSEUR NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT CAUSES PAR LA PERTE DE JOUISSANCE, LA PERTE DE DONNEES OU DE PROFITS RESULTANT DE TOUTE NEGLIGENCE SURVENANT DE L'UTILISATION DIRECTE OU INDIRECTE RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE DE L'ACQUEREUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE PERTE OU DESTRUCTION DE TOUTE AUTRE PROPRIETE ET POUR TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FOURNISSEUR A ETE AVERTI DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LE FOURNISSEUR NE SAURAIT ETRE RESPONSABLE DE TOUTS DECES, BLESSURE PERSONNELLE ET/OU CORPORELLE ET/OU DOMMAGES MATERIELS OU AUTRE PERTE, DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTS, CONSECUTIFS OU AUTRES, EN SE BASANT SUR UNE DEFAILLANCE DU PRODUIT.

Cependant, si le Fournisseur est reconnu responsable, directement ou non de tout dommage ou perte survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **SA RESPONSABILITE ENTIERE NE POURRA EN AUCUN CAS DEPASSER LE COUT D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera fixé en tant que dommages intérêts et non comme une pénalité, et constitueront le seul et unique recours contre le Fournisseur.

En acceptant la livraison du Produit l'Acquéreur accepte ces conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages incidents ou conséquent, si bien que les exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer dans certaines circonstances.

Le Fournisseur n'acceptera aucune responsabilité consécutive à la corruption et/ou au dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunication ou programme.

Les seules obligations du Fournisseur dans le cadre de cette Garantie sont limitées à la réparation et/ou au remplacement (à sa discrétion) de tout Produit ou pièce qui s'avérerait défectueux. Toute réparation et/ou remplacement ne prolongera pas la durée initiale de la Garantie. Le Fournisseur n'assumera pas les coûts de démontage et/ou réinstallation. Pour appliquer cette Garantie, le Produit doit être retourné au Fournisseur, assuré et en port payé. Tous les frais de port et d'assurance sont à la charge de l'Acquéreur et sont exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne saurait être modifiée ou étendue, et le Fournisseur n'autorise personne à agir en son nom pour une telle modification ou extension. Cette garantie ne s'applique qu'au Produit. Tout autre produit, accessoire, ajout ou autre utilisé conjointement au Produit, tels que les piles, ne seront couverts que par leur propre garantie si elle existe. Le Fournisseur n'acceptera aucune responsabilité pour tout dommage résultant d'un dysfonctionnement du Produit à cause de tout produit, accessoire, ajout ou autre (y compris les piles) utilisé conjointement au Produit. Cette Garantie est exclusive à l'Acquéreur original et ne peut être transférée.

Cette Garantie complète vos droits légaux et ne les affecte pas. Toute clause de cette Garantie contraire au droit de l'état ou du pays d'utilisation du Produit ne sera pas applicable.

Avertissement : L'utilisateur doit suivre les instructions d'installation et de fonctionnement du Fournisseur, y compris les tests du Produit et de son système au moins une fois par mois, et prendre toutes les précautions nécessaires à sa sécurité et à la protection de sa propriété.

1/08



E-MAIL : info@visonic.com

INTERNET : www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2014 PB-101/102 D-305488 (REV. 0, 5/14)



D-305488